

ENTRE LIGNES

... son aine sur
de Jénine empe
quelque 3,2 millions de réfugiés
lement discriminato
700 maisons ont été detri



N°28 • Mars 2013 • FS 4.- • EUR 3.- • Revue trimestrielle

Articles rédigés ou traduits par le :

Collectif Urgence Palestine - Vaud,

Case postale 5724, 1002 Lausanne, Suisse

Email : info@cupvd.ch / Internet : www.urgencepalestine.ch

SOMMAIRE

EDITORIAL

Israël, un Etat d'apartheid.....1

HOMMAGE

Hommage du CUP Vaud à Stéphane Hessel.....2

RETOUR SUR L'OFFENSIVE À GAZA

Agression Israélienne.....4

Halte aux massacres à Gaza, halte à l'impunité.....6

PALESTINE A L'ONU

Honteuse publicité.....8

L'Etat de Palestine, le Conseil fédéral et l'Association Suisse-Israël.....9

ANALYSES

Un Etat «juif et démocratique», vraiment?.....11

Une voix de Palestine: Mazin Qumsieh.....12

COLONISATION

La colonie de trop.....14

ACCORD SUISSE-ISRAEL

Non à la signature d'un accord de politique de sécurité
entre la Suisse et Israël!.....16

Accord secret.....18

BOYCOTT-DESINVESTISSEMENT-SANCTIONS

Carton rouge à l'UEFA.....19

L'injustice agricole.....21

Journée internationale contre les exportateurs
de produits agricoles israéliens.....23

BREVES

Propagande israélienne et des exemples pour y faire face.....	26
20 membres du Hamas, dont trois députés, arrêtés.....	29
Un vétéran de la lutte contre le sionisme vient de disparaître.....	30

PRISONNIERS

Message de Samer al-Barq- Issawi.....	31
Appel d'Adameer.....	33
Le sort des détenus secoue la Palestine.....	34

SOLIDARITE

Lettre de Michel Warschawski.....	35
-----------------------------------	----

LIVRES

Le grand casse des bibliothèques privées.....	36
Israël, un Etat d'apartheid.....	38

AGENDA

Genève Conférences et film.....	41
Lausanne: Menace du mur sur le patrimoine palestinien.....	43
Session finale du Tribunal Russell sur la Palestine.....	44

Israël un Etat d'apartheid

L'opération meurtrière d'Israël sur la bande de Gaza en novembre 2012 était une sorte de test qui devait mettre à l'épreuve le Hamas.

En s'attaquant au Hamas, comme le dit l'article de Julien Salingue, « l'Etat d'Israël a non seulement « testé » le Mouvement de la résistance islamique, mais il a également mis à l'épreuve les régimes arabes, au premier rang desquels l'Égypte ». L'équilibre régional est précaire et les récentes manifestations qui ont eu lieu aussi bien en Egypte qu'en Tunisie font éclater des affrontements et des bouleversements qui ébranleront fondamentalement l'équilibre des forces du Moyen-Orient. La politique d'apartheid d'Israël à l'égard des Palestiniens ne pourra pas durer éternellement. Partout des failles apparaissent. Cette notion d'apartheid, notion juridique définie en droit international, permet de sortir du mythe d'une approche dite « équilibrée » qui résoudrait le conflit régional par une pseudo paix qui ne fait qu'accentuer le processus de colonisation.

En Israël, les dernières élections ont révélé certes des surprises, mais deux dangers menacent l'équilibre du centre droit : la présence des partis ultra-religieux au gouvernement (la Maison Juive qui passe de 3 à 12 députés) va jouer un rôle important pour Netanyahu qui a promis aux chefs d'entreprise qui l'ont soutenu de faire des coupes sombres dans le budget, douloureuses pour le peuple israélien. Il aura besoin de leur soutien pour

faire passer sa politique. En face, une opposition populaire peut connaître de véritables soubresauts pour la défense de ses acquis.

En Palestine, la résistance ne faiblit pas. Une journée de manifestations a eu lieu pour la libération des prisonniers le 12 février dernier. A Gaza comme en Cisjordanie, les familles de prisonniers comme des associations de défense des droits de l'homme, accompagnées d'anciens prisonniers ont dénoncé l'arbitraire israélien et le lot de souffrances imposées à la population, sans cesse menacée dans sa quotidienneté. Sur un autre plan, la détention et la prison représentent un aspect permanent et déterminant de la rude existence de la population palestinienne vivant en Cisjordanie ou à Gaza, petits territoires qui représentent tout ce qui reste actuellement de la Palestine. L'histoire de la Palestine et la question de l'emprisonnement sont indissociables : « Depuis l'occupation par Israël de la Cisjordanie, de la bande de Gaza et de Jérusalem-Est en 1967, 700.000 Palestiniens se sont retrouvés dans les geôles israéliennes. Cela signifie qu'environ 20% de toute la population vivant dans les territoires occupés a connu la prison, soit 40% de la population masculine. Le long calvaire de Samer-al Barq en est un exemple. En Suisse, la solidarité continue : de nombreuses ripostes ont eu lieu, les dernières en date autour du rassemblement de l'UEFA à Nyon, et à Olten pour dénoncer la firme Mehadrin ainsi que la semaine anti-apartheid du 3 au 8 mars 2013.

HOMMAGE

Hommage du CUP Vaud à Stéphane Hessel

De tous les combats qu'a menés Stéphane Hessel, celui pour les droits des Palestiniens était déterminant.

Pour nous, Stéphane s'est déplacé à Lausanne à deux reprises : le 8 octobre 2009 à l'occasion de la première session du Tribunal Russel et le 15 mars 2011, dans le cadre de deux conférences à Lausanne et à Genève avec Michel Warschawski.

Cet homme, accompagné de sa femme Christiane était un infatigable défenseur de la cause palestinienne.

Ses voyages en Palestine l'avaient profondément marqué. Voici ce qu'il nous disait à propos d'une visite à Gaza :

«Nous avons pu passer deux jours à Gaza du 17 au 19 juin 2009. Nous avons pu assister à deux situations contradictoires : d'une part, des destructions épouvantables, des familles totalement décimées, des enfants, qui ont été visés et des femmes qui sont mortes, beaucoup d'habitants qui vivent sous des tentes, dans le dénuement le plus total, des camps aux intérieurs misérables et exigus où s'entassaient des familles plus nombreuses en raison des démolitions, de l'absence d'électricité et d'eau potable, ce qui constitue un problème majeur. Mais la vie continue à Gaza, grâce à l'incroyable courage de sa population, bien que nul ne se sente à l'abri d'atteintes aériennes, terrestres ou maritimes. Gaza reste de-

bout face à la mer. Avec des hommes et des femmes décidés à préserver leurs capacités artistiques, créatrices et humaines. Cependant, aucun projet de développement n'est sérieusement envisageable, tant que le blocus continue. C'est la première et la plus urgente des exigences que les démocraties doivent imposer. La survie d'un million et demi d'êtres humains en dépend.»



Cofondateur du Tribunal Russel sur la Palestine, il avait participé à la première séance de fondation du TPR à Lausanne et voici les sentiments qu'il nous livrait :

«Nous devons être modestes. Les obstacles à la paix se sont accumulés en quarante ans. Qu'a fait le Tribunal Russell pour le Vietnam et en Amérique du Sud? Il s'est adressé aux citoyens, aux électeurs des gouvernements concernés. Ce sera difficile. Mais mon expérience personnelle, au fil des ans m'a convaincu que ne rien faire est la pire des solutions.

Le TPR peut être un mobilisateur de l'opinion publique. C'est une force qui s'affronte à celle des intérêts particuliers, du monde de la propagande et du communautarisme, à celle des intérêts politiques spécifiques. Il n'est pas sûr que nous réussissions, mais il faut en tout cas essayer.»

Stéphane Hessel aurait dû être présent à la dernière session qui se tiendra à Bruxelles en mars 2013. Sa ténacité et sa lucidité vont nous manquer. Mais il a ouvert une voie importante, celle de la résistance et de la dénonciation sans compromis des crimes du gouvernement israélien.

«Il faut que les Juifs du monde entier qui ne sont pas forcément liés au gouvernement d'un Etat mais qui sont conscients de l'honneur des Juifs dans le monde puissent faire connaître leurs critiques. Nous autres Juifs, nous avons un très long passé d'honorabilité. Il ne faut pas que nous acceptions cette situation, parce qu'un gouvernement constitué

par certains des nôtres se présente devant la loi internationale d'une façon qui nous exaspère et qui nous rend malheureux. Donc, il y a moyen de faire valoir, contrairement, à la façon très lâche, dont les gouvernements successifs se sont comportés, une opinion mobilisée qui peut faire naître un peu plus de sens de l'honneur et un peu plus de sens de responsabilité vis-à-vis d'un peuple qui depuis 60 ans est privé du droit qui figure dans la charte des Nations Unies, c'est-à-dire le droit à un Etat.»

Stéphane Hessel, avec Christiane sa femme, en toute simplicité, nous a accompagnés et soutenus; nous lui devons une reconnaissance infinie.

*Pour le CUP Vaud, Pierrette Iselin,
le 27 février 2013*



le 8 octobre 2009, soirée de de solidarité à Lausanne, à l'occasion de la première session du Tribunal Russel

RETOUR SUR L'OFFENSIVE A GAZA

Agression israélienne à Gaza

Julien Salingue

Le bilan définitif de la dernière opération israélienne sur la bande de Gaza fait état de 156 morts côté palestinien, et de 6 morts côté israélien. Ces chiffres confirment une fois de plus que, contrairement aux formules diplomatico-médiatiques, nous n'avons pas assisté à une guerre entre Israël et Gaza, mais à une intense campagne de bombardements sur la petite bande côtière, auxquels les groupes armés palestiniens ont tenté de riposter avec leurs faibles moyens militaires.

Provocation israélienne

«Riposter»? N'est-ce pas justement l'armée israélienne qui a «riposté» aux tirs de roquettes, comme nous l'ont répété jusqu'à la nausée les porte-parole du gouvernement et de l'état-major israéliens? De nouveau, les chiffres parlent d'eux-mêmes: aucun civil israélien n'a été tué par des tirs de roquettes dans la période du 29 octobre 2011 au 14 novembre 2012, jour de l'assassinat du dirigeant du Hamas Ahmad Jaabari. En ciblant ce dernier, l'État d'Israël a provoqué la «riposte»: dès le lendemain, trois civils israéliens étaient tués par une roquette. Événement dont le gouvernement Netanyahu s'est servi a posteriori pour légitimer l'opération militaire... alors que c'est précisément celle-



ci qui est à l'origine de ces morts.

En assassinant Jaabari, l'État d'Israël a démontré, une fois de plus, que rien ne l'intéressait moins que de parvenir à un accord durable avec les Palestiniens. Jaabari était en effet, en tant que responsable de la branche militaire du Hamas, un élément essentiel du dispositif du Mouvement de la résistance islamique dans la bande de Gaza. Il était celui qui supervisait depuis 2009 le maintien de la trêve avec Israël, avec notamment l'établissement d'une force de 300 hommes chargés d'empêcher les groupes armés de tirer des roquettes, sauf en cas d'agression israélienne. Jaabari était aussi celui qui avait négocié la libération de Gilad Shalit et son «échange» contre 1027 prisonniers palestiniens en 2011.

Une région en mutation

Au-delà des considérants strictement électoraux, le gouvernement Netanyahu a donc sciemment décidé de s'en prendre à l'un de ceux qui incarnaient les changements à l'œuvre dans le Hamas, et notamment le triomphe d'un certain pragmatisme politique. C'est précisément ce pragmatisme qui a permis au Hamas, au cours des dernières années, d'émerger comme un acteur et un interlocuteur politique responsable, loin de l'image véhiculée par certains qui tentent de réduire le mouvement à une bande de terroristes fanatiques. En ciblant Jaabari et en provoquant le Hamas, l'État d'Israël espérait probablement pousser celui-ci «à la faute» et ruiner sa quête de respectabilité, particulièrement en phase avec les changements en cours au Moyen-Orient.

Rappelons en effet que pour la seule année 2012, le Premier ministre du Hamas Ismaïl Haniyyeh a été reçu très officiellement en Tunisie, en Turquie et en Égypte, tandis que l'émir du Qatar s'est rendu dans la bande de Gaza en octobre dernier. Autant d'indices qui montrent que la région est en train d'être modifiée en profondeur, et que le boycott dont le Hamas avait été victime en 2006 après sa victoire aux législatives a fait long feu. À mesure que le dispositif régional évolue, le Hamas apparaît comme un interlocuteur incontournable, ce qui, à l'heure actuelle, est intolérable pour un État d'Israël qui refuse que les Palestiniens soient dotés d'une représentation qui tente d'allier poursuite de la résistance et pragmatisme politique.

En s'attaquant au Hamas, Israël a non seulement «testé» le Mouvement de la

résistance islamique, mais il a également mis à l'épreuve les régimes arabes, au premier rang desquels l'Égypte. En intervenant immédiatement sans se contenter d'obéir aux consignes israéliennes, le régime égyptien a démontré que le temps d'Hosni Moubarak était en grande partie révolu. Mohammad Morsi n'est cependant pas entré en conflit ouvert avec les États-Unis et Israël, et la trêve arrachée par le président égyptien, qui ne règle pas les questions politiques de fond, est précaire, à l'image de l'Égypte post-Moubarak. Les prochaines (et inévitables) confrontations approfondiront ces contradictions et permettront de mesurer la profondeur des bouleversements en cours dans le monde arabe.

Julien Salingue

Article paru dans Tout est à nous du 29 novembre 2012

Source image: <http://npa43-haute-loire.over-blog.com/article-29723537.html>

Halte aux massacres à Gaza, halte à l'impunité

Intervention d'Anne-Catherine Ménétreay, lors de la manifestation organisée à Lausanne, le 23 novembre 2012 rassemblant plus de 300 personnes

« Combien de manifestations déjà ? Combien de fois nous sommes-nous réunis pour dire notre écoeurement devant les attaques israéliennes contre un peuple enfermé dans Gaza, qui suffoque sous l'effet du blocus, un peuple qui voit tomber une pluie de bombes alors qu'il vit dans des conditions extrêmement précaires, dans une prison à ciel ouvert, et qu'il ne dispose d'aucun refuge pour fuir les bombardements. Combien de fois avons-nous dénoncé les frappes prétendument ciblées mais qui tuent aveuglément femmes et enfants; les liquidations extrajudiciaires ; le « nettoyage » du territoire, comme le dit cyniquement le gouvernement israélien. Des années d'oppression, de violations des droits humains et des conventions internationales, d'occupation, de colonisation, de discriminations. Est-ce qu'on va vers le mieux ? L'espoir n'est jamais perdu, mais on pleure les morts, les vies perdues, les enfants tués ou mutilés et mal pris en charge du point de vue médical à cause du manque de tout.

Ce qui frappe, c'est que la crise actuelle et la répression brutale est fondée sur un mensonge : les Israéliens et les médias laissent entendre qu'il s'agit d'une réponse à une attaque du Hamas. On fait comme si ses chefs,

représentants élus par la population de Gaza, qui gèrent tant bien que mal la vie dans cette petite bande de terre, entreprenaient subitement, comme ça, sans raison d'expédier des roquettes sur Israël. Mais c'est complètement faux ! Les incursions des drones israéliens au-dessus de Gaza ou de la Cisjordanie, les tirs et les bombardements n'ont jamais cessé. Il y en a eu en octobre, avant la crise actuelle, et c'est l'assassinat d'un jeune Palestinien de 13 ans, qui jouait au foot dans la rue, abattu le 8 novembre par l'armée israélienne au cours d'une incursion avec des chars d'assaut et un hélicoptère, qui a mis le feu aux poudres.

Je ne sais pas par quel hasard, je reçois régulièrement par mail la propagande israélienne. Pour la première fois, ce matin, j'ai ouvert le mail, et j'y ai lu combien le quotidien des Israéliens est insupportable, vivant dans « la peur, les missiles, les sirènes »... Je veux bien l'admettre. Mais tout de même... 5 morts de leur côté, 170 de l'autre : qui a le plus de raison de vivre dans la peur ? Qui oserait faire un parallèle entre quelques roquettes aussitôt interceptées par la défense anti-missiles israélienne et une des plus puissantes armées du monde, dont le projet affiché explicitement est de détruire systématiquement, méthodiquement, ce qui fait vivre ou survivre Gaza, les autorités, la police, les administrations, les infrastructures, les tunnels ? Qui ose encore parler d'une guerre où deux puissances s'affronteraient à égalité et qu'un accord de

paix pourrait réconcilier comme deux frères turbulents qui se disputent, alors qu'il y a une puissance occupante et un peuple empêché d'exercer sa souveraineté. Et il faudrait croire que cette politique de violence et de feu ramènera la paix ? Elle risque au contraire de rendre les Palestiniens encore plus enragés à faire reconnaître leurs droits.

La réalité est que l'actuel gouvernement israélien veut la guerre et que Gaza fait les frais d'enjeux situés ailleurs, plus loin sur le champ militaire ou plus triviaux sur le plan politique. Certains commentateurs ne s'y trompent pas et voient bien que l'opération contre Gaza n'est peut-être qu'un galop d'essai pour préparer une offensive contre l'Iran. C'est aussi une opération politicienne pour gagner les élections israélienne de janvier prochain. En provoquant la réaction violente des Palestiniens, Benjamin Netanyahou cherche probablement encore à torpiller la demande de l'autorité palestinienne d'une reconnaissance et d'une admission au sein de l'ONU.

Ce qui m'a frappée aussi, hier soir à l'annonce du cessez-le-feu, c'est la joie des habitants de Gaza, alors même qu'ils continuaient à enterrer leurs morts. Cette joie est peut-être le signe qu'il y a un espoir. Un espoir ténu, mais un espoir quand même, que les rapports de forces ont changé à la suite du printemps arabe ; l'espoir que les Palestiniens se sentent plus forts ; l'espoir que le très décevant le lamentable appui inconditionnel offert par les USA à Israël soit tempéré par une recomposition des forces, en Egypte ou ailleurs ; l'espoir que le blocus de Gaza ou le mur de Cisjordanie ne suffisent plus à contenir la soif de liberté des Palestiniens.

Il faut que cet espoir se réveille aussi en Suisse. Après des années de refus de notre gouvernement du boycott des produits israé-

liens et de la cessation de toute collaboration militaire avec Israël ; après la honteuse visite officielle d'Avigdor Lieberman, la Suisse semble prête à soutenir l'entrée de la Palestine à l'ONU. Est-ce un signe ? Nous voulons le croire. Il faut que la Suisse intervienne pour faire lever le blocus de Gaza, pour faire respecter par Israël les conventions de l'ONU qu'il a jusqu'ici bafouées et pour mettre un terme à la colonisation. C'est le programme pour demain. Pour aujourd'hui, nous sommes là pour exprimer avec vigueur notre indignation contre les massacres commis par Israël à Gaza et ailleurs, nous sommes là pour réaffirmer notre solidarité avec le peuple Palestinien et pour dire notre espoir de voir se lever un Etat palestinien, dans la liberté et la paix.

A-C Menétrey-Savary
Nov. 2012

Honteuse publicité

Récompense pour la terreur du Hamas

Avec son oui à l'ONU, le Conseil fédéral récompense les actions terroristes du Hamas. Il récompense l'envoi par le Hamas de milliers de missiles sur les civils israéliens. Il récompense son serment de ne jamais reconnaître Israël. Avec sa décision, le Conseil fédéral ne reconnaît pas seulement les Palestiniens mais également un groupe terroriste dont les attaques contre Israël se poursuivront.

Schweiz  Israel
Suisse | Israël
Svizzera | Israele

www.suisse-israel.ch

L'Etat de Palestine, le Conseil fédéral et l'Association Suisse-Israël

On comprend que l'Association Suisse-Israël (ASI) soit quelque peu déçue depuis le 29 novembre 2012 d'avoir appris que l'Assemblée Générale de l'ONU vient enfin, 65 ans jour pour jour après le partage de la Palestine le 29 novembre 1947, de la reconnaître comme Etat (observateur non membre) des Nations Unies.

Preuve en est l'encart paru ce 1er décembre dans le Temps : « Récompense pour la terreur du Hamas ».

Comptant pour billevesée la déclaration du Conseiller fédéral Didier Burkhalter selon qui « la seule solution durable, cohérente et raisonnable au conflit israélo-palestinien passe par l'existence de deux Etats indépendants », l'ASI outrepassé les bornes de la décence et de la vérité en accusant le Conseil fédéral de « récompenser » par son vote positif « la terreur du Hamas » et d'encourager directement les futures attaques du « groupe terroriste contre Israël ».

Puisque le Temps réclame, à juste titre, des faits avérés, on regrette que sa Direction ait laissé passer une telle invective et laissé place à une si basse propagande.

En matière de faits avérés, en voici quelques-uns pour rappel : la situation politique, juridique, géographique ou stratégique est archi-simple : Israël est un Etat colonial. Ses

frontières jamais encore fixées et non reconnues ne cessent de bouger, de s'étendre soit par faits de guerre, soit par empiètements du fameux Mur (illégal) construit sur les terres de ses voisins, Palestiniens de Cisjordanie, Syriens du Golan. (L'ONU est tenue de publier chaque mois de nouvelles cartes d'un Etat d'Israël en perpétuelle expansion.)

Dès lors, il n'y a pas d'un côté un Etat normal et de l'autre des groupes ennemis qui veulent sa destruction. Il y a un Etat, sans capitale reconnue, sans frontières définitives, qui occupe militairement et par implantation coloniale, illégalement selon le Droit international, des espaces entiers de l'Etat de Palestine, qui impose depuis plus de 5 ans à la bande de Gaza un blocus destructeur à tout un peuple constitué majoritairement de réfugiés qui ont été chassés de leurs villages, rasés, et de leurs terres, confisquées, à la création de l'Etat d'Israël en 1948. Ce « nettoyage ethnique de la Palestine », selon l'historien israélien Ilan Pappé, qu'il qualifie de péché originel de l'Etat d'Israël, a été obtenu par la terreur inaugurée par le massacre des villageois de Deïr Yassin, village proche de Jérusalem, le 9 avril 1948, le « Guernica palestinien ».

Et de l'autre côté, parmi ces réfugiés dont la longue patience est admirable, la détermination à résister, à survivre et à vivre dignement est intacte.

L'asymétrie est donc totale entre d'un côté un peuple de réfugiés entassés dans l'étroite bande de terre à Gaza qui luttent comme ils peuvent, désespérément, pour leur indépendance et de l'autre une entité coloniale dotée d'une armée toute puissante avec bombardiers, drones, blindés, artillerie, navires de guerre, dôme de fer antimissiles et arme nucléaire !

Dernier exemple de fait avéré, la chronologie qui explique le récent embrasement de Gaza. L'événement déclencheur a été l'assassinat ciblé d'Ahmad Jaabari, pulvérisé par un raid israélien dans sa voiture le 14 novembre 2012. Ce chef de la branche armée du Hamas avait pourtant procédé à la libération du soldat

Gilad Shalit le 18 octobre 2011 et peu avant sa mort, il était prêt à discuter d'un cessez-le-feu. Une fois de plus, cet assassinat était un véritable piège, d'où la riposte attendue, inefficace, désespérée.

Résistance, lutte de libération pour l'autodétermination et l'indépendance contre le fait colonial et la terreur d'Etat.

La décolonisation est le vrai prix de la paix.

Eric Merguin



Un Etat «juif et démocratique», vraiment?

Michel Warschawski

Dans plusieurs textes à caractère constitutionnel, Israël se définit comme «Etat juif et démocratique». Cet oxymore a été depuis longtemps dénoncé par une petite minorité d'antisionistes pour qui non seulement la définition d'Israël comme «Etat Juif» faisait, par définition, de sa minorité arabe des citoyens de deuxième zone, mais vidait de son sens la notion de démocratie. C'est d'ailleurs la raison pour laquelle certains sociologues critiques caractérisaient cette entité hybride comme une ethnocratie. Soyons clairs: «Etat juif», pour ceux qui le défendent, est à prendre dans son sens démographique: un Etat de juifs uniquement, du moins autant que possible. Et pour maintenir une majorité juive confortable, tous les moyens sont bons: de la guerre de nettoyage ethnique entre 1947 et 1949, qui a vidé le territoire israélien de la grande majorité des Arabes qui y résidaient, aux expropriations massives de terres dans le but officiel et assumé de «judaiser la Galilée» et le Naqab/Neguev; deux régions où la population arabe était restée majoritaire. Mais, pour la droite israélienne, cette définition laisse encore trop de place aux droits de la population arabe et empêche de réaliser pleinement le projet de judaïsation de la Palestine. Si certains préconisent purement et simplement une deuxième expulsion, d'autres se contentent de proposer la limitation des droits civiques de la minorité arabe, en conditionnant ces droits à un service militaire, ou à une déclaration d'allégeance à l'Etat d'Israël «comme Etat du Peuple juif». Une série de projets de loi ont d'ailleurs été soumis au vote des députés, mais ils sont encore enterrés dans des commissions, la majorité des députés hésitant encore à franchir le pas et à mettre fin aux prétentions démocratiques de l'Etat hébreu. Mais pour combien de temps? Car l'extrême droite est à l'offensive, sachant que la coalition au pouvoir aura des difficultés à freiner son offensive. C'est ainsi que l'un des leaders du mouvement des colons, Beni Katsover, s'est clai-

rement exprimé pour qu'Israël cesse de se définir comme Etat démocratique et se contente de sa définition d'Etat juif. Selon lui, l'application du système démocratique porte atteinte à la volonté de conserver, voire de renforcer, l'identité juive d'Israël et, en conséquence, il faut «préférer le 'juif' au 'démocratique' dans la définition de l'Etat, tant qu'existe un conflit de valeurs (sic) entre ces deux concepts». Les critiques qui se sont exprimées dans les médias mettent en évidence ce qu'il y a de commun entre les analyses de Katsover et celles de l'extrême gauche antisioniste, à savoir la contradiction interne qui caractérise la notion d'«Etat juif et démocratique». Sauf que les conclusions des uns et des autres sont diamétralement opposées: alors que Katsover suggère de renoncer à la prétention démocratique, la gauche radicale demande de remettre en question la nature ethnocratique du régime israélien. Car il ne s'agit pas seulement d'un débat conceptuel: la Knesset vient de voter une loi qui interdit le regroupement familial des citoyens non juifs. En d'autres termes, afin de maintenir le caractère démographiquement juif de l'Etat d'Israël, les citoyens arabes qui veulent fonder une famille avec un-e conjoint-e des territoires occupés seront confrontés à un choix cornélien: quitter leur patrie ou vivre loin de leur famille. C'est cela aussi la logique intrinsèque de l'Etat juif.

* Militant anticolonialiste israélien, fondateur du Centre d'information alternative (Jérusalem/Bethléem).

Texte apparu dans Le Courrier 2013

*Michel Warschawski
AU PIED DU MUR*

Une voix de Palestine: Mazin Qumsieh

Philippe Lewandowski, Lundi 7 janvier 2013

Le professeur Mazin Qumsiyeh est enseignant-chercheur dans les universités de Bethlehem et de Birzeit en Palestine occupée. Il est président de la commission du Centre Palestinien pour le Rapprochement entre les Peuples et coordinateur du Comité Populaire contre le mur et la colonisation à Beit Sahour. Il est l'auteur de *"Sharing the Land of Canaan : Human rights and the Israeli/Palestinian Struggle"* (Partager le pays de Canaan : les droits de l'homme et la lutte israélo-palestinienne) et de *"Popular Resistance in Palestine : A history of Hope and Empowerment"* (La résistance populaire en Palestine¹). Il a accepté de répondre aux questions que je lui ai posées pour « Démocratie & socialisme ».

P.L. : Qu'est-ce que les Palestiniens attendent ou espèrent de leurs organisations politiques (je n'ose pas écrire représentants) ?

M.Q. : Le peuple palestinien, comme n'importe quel autre peuple, a des penchants et des visions politiques variés. Il est naturel d'avoir des partis politiques divers. Nous sommes bien entendu unis pour demander les droits des Palestiniens, en particulier le droit des réfugiés au retour et le droit à l'auto-détermination. À la différence des peuples dans des sociétés libres, nous devons faire de la politique bien que nous soyons sous occupation, et nous attendons des dirigeants une perspective qui nous montre une voie claire vers la liberté et la justice.

P.L. : Qu'est-ce que les Palestiniens attendent

ou espèrent des gouvernements arabes ?

M.Q. : Nous souhaitons que de nombreux gouvernements arabes cessent leur collusion avec l'ordre du jour américain et israélien d'hégémonie sur le monde arabe. Si nous osions souhaiter plus, nous leur demanderions de nous aider dans notre juste lutte.

P.L. : Qu'est-ce que les Palestiniens attendent ou espèrent des gouvernements occidentaux ?

M.Q. : Nous souhaitons également que de nombreux gouvernements occidentaux cessent leur collusion avec l'ordre du jour américain et israélien d'hégémonie sur le monde arabe. L'Europe en particulier a rehaussé l'économie israélienne (principal partenaire commercial), et a échoué à lier ses relations avec Israël au respect par ce dernier de la Charte européenne des droits de l'homme. Comme lors de la lutte contre l'apartheid en Afrique du Sud, les gouvernements occidentaux sont les derniers à embrasser des positions de principe. Des peuples de plus en plus nombreux commencent à comprendre les rapports du sionisme, des lobbies sionistes, du colonialisme, du racisme, des droits de l'homme et de la justice. Ceci est invariablement passé sous silence par les gouvernements.

P.L. : Il n'y a évidemment pas grand-chose à attendre du gouvernement israélien actuel, mais qu'est-ce que les Palestiniens attendent ou espèrent des citoyens israéliens ?

M.Q. : En Afrique du sud, quelques blancs

ont rejoint la lutte contre l'apartheid. Leur nombre était petit, mais significatif pour la lutte. Il en va de même ici. Il ne s'agit pas d'un conflit israélo-palestinien, mais d'un conflit entre ceux qui soutiennent l'apartheid israélien et ceux qui s'y opposent. Nous souhaitons la bienvenue aux peuples de toutes origines qui se joignent à notre lutte.

P.L. : Et en fin de compte, qu'est-ce que les Palestiniens attendent ou espèrent du mouvement mondial de solidarité avec la résistance palestinienne ?

M.Q. : Nous, Palestiniens, avons publié un appel signé initialement par 170 organisations de la société civile, puis signé et repris par des milliers d'organisations. Cet appel est un appel succinct à l'action adressé à la société civile du monde entier. Cet appel peut être lu ici dans de nombreuses langues : <http://www.bdsmovement.net> ².

Quelques heures plus tard, Mazin Qumsiyeh publiait sur son blog les commentaires et précisions suivants :

« Le gouvernement israélien a décidé avec arrogance de continuer à violer le droit international : a) Il a rejeté toutes les résolutions pertinentes des Nations Unies ; b) Il a interrompu le paiement des taxes dues aux Palestiniens ; c) Il a approuvé la construction d'encre plus de constructions d'implantations coloniales sur des terres palestiniennes ; d) Il a suborné et fait chanter des hommes politiques du monde entier pour éviter toute mesure concrète de rétorsion. Alors que tous les gouvernements (y compris celui des États-Unis) ont protesté verbalement, la plupart ont échoué à prendre la moindre mesure concrète contre l'apartheid israélien commettant des crimes contre l'humanité. En fait, quelques pays européens et les États-Unis font pression sur Mahmoud Abbas (dont le mandat a expiré il y a deux ans) afin qu'il n'entame aucune action sur les forums internationaux pour demander des comptes à Israël.

L'Autorité palestinienne est maintenant sur

un terrain mouvant non seulement politiquement (en raison de ses divisions) mais aussi économiquement, et plus de 150.000 fonctionnaires ne seront pas payés ce mois. Tout ceci nous a rappelé, à nous Palestiniens, que la libération doit précéder la gouvernance. Nous devons compter sur nous-mêmes (avec l'aide de la société civile mondiale et de quelques gouvernements), et plusieurs choses doivent être faites MAINTENANT : le Fatah, le Hamas et les autres partis palestiniens doivent mettre en pratique leurs accords de réconciliation, et l'OLP doit être reconstruite sur des bases démocratiques pour représenter les 12 millions que nous sommes, afin de relever les graves défis qui nous font face. L'histoire ne pardonnera pas à des dirigeants qui sont capables de passer des accords avec leurs colonisateurs (y compris Oslo et les cessez-le-feu), mais ne sont pas capables de tisser des accords avec leurs compatriotes. Il sera alors possible d'engager une résistance populaire à grande échelle avec la participation de la grande majorité des Palestiniens sur une base solide, et d'assigner Israël devant la Cour de justice internationale pour non respect des conventions comme les Conventions de Genève, les Conventions de La Haye, et avant tout la Convention internationale pour la suppression et la sanction du crime d'apartheid. » ³

Ce sont là des voix qu'il faut entendre.

Entretien et traduction : Philippe Lewandowski

[1] Traduction française à paraître en mars 2013 aux éditions Demi-Lune. Cf. Un autre regard sur la résistance palestinienne, *Démocratie & socialisme* 194, avril 2012.

[2] Cd. BDS, *Démocratie & socialisme* 169-170, novembre-décembre 2009.

[3] <http://popular-resistance.blogspot.fr/2012/12/israel-isolated.html>, consulté le 06-12-2012.

COLONISATION

La colonie de trop

En représailles à l'admission de la Palestine à l'ONU comme Etat observateur non membre, Tel-Aviv lance un projet qui rendra impossible le rattachement de Jérusalem-Est au futur Etat palestinien.

Ce n'est pas un retour de bâton, mais presque. Au lendemain du vote accordant à la Palestine le statut d'Etat observateur non membre à l'ONU, les responsables israéliens ont voulu signifier à leur voisin qu'en matière d'action unilatérale eux non plus ne manquaient pas de ressources. Le 30 novembre, le bureau du Premier ministre a donné son feu vert à la construction de 3000 logements dans la zone E-1 » une bande de terre de 12 km² qui s'étend de l'est de Jérusalem à la colonie de Maale Adumim. Avec ses 40000 habitants, c'est l'implantation juive la plus importante de Cisjordanie, au point qu'elle dispose du statut de ville depuis 1992. a terme, 15000 Israéliens pourraient s'installer à E-1.

Un tel projet, s'il était mené à bien, réduirait considérablement la viabilité du futur Etat palestinien. La Cisjordanie se retrouverait presque privée de continuité territoriale, coupée en deux entre ses parties Nord et Sud. Pis, il empêcherait le rattachement de la Cisjordanie à Jérusalem-Est, où résident 270000 Palestiniens. Les réactions ont été immédiates, sauf que cette fois, la communauté internationale, outrée, ne s'est pas contentée de condamnation de principe. A Paris,

Londres et Stockholm, les ambassadeurs israéliens ont été sommés de s'expliquer sur le champ. Malgré les démentis officiels, la France aurait sérieusement envisagé le rappel de son ambassadeur à Tel-Aviv, tandis que la grande Bretagne aurait évoqué une rupture de ses relations commerciales avec l'Etat hébreux. « Je ne pense pas qu'il y ait eu un grand enthousiasme au sein de l'Union européenne à l'idée d'adopter des sanctions économiques en Europe contre Israël », a toutefois tempéré William Hague, secrétaire britannique au Foreign Office.

A l'Elysée François Hollande a confirmé cette tendance, affirmant ne pas vouloir entrer dans « une logique de sanctions ». Mais le sursis dont bénéficie le gouvernement israélien dépendra surtout de son attitude à venir. « S'il y a passage à l'acte, si des bulldozers sont envoyés à E-1, alors nous réagirons. Des mesures sont à l'étude », indique une source diplomatique européenne de haut rang à Jérusalem. L'Etat hébreux a d'autant plus de raison de craindre cette épée de Damoclès que ses alliés traditionnels, à l'instar des Etats-Unis, paraissent de moins en moins enclins à la retenir. Même l'Allemagne se désolidarise ouvertement de la politique de colonisation israélienne. « Nous sommes d'accord pour dire que nous ne sommes pas d'accord », a résumé Angela Merkel, à l'issue de sa rencontre avec Benyamin Netanyahu, le 6 décembre à Berlin.

Rien n'indique que cet avertissement sans frais ait été pris au sérieux par le chef de file du Likoud. L'administration civile israélienne vient en effet d'approuver les plans des travaux dans le secteur E-1. Techniquement cette procédure donne deux mois aux Palestiniens pour lancer un recours en justice susceptible de repousser de plusieurs années toute construction. Reste que, du point de vue israélien, ce territoire s'apparente à une zone stratégique non négociable. Pour les autorités de Tel-Aviv, la politique de construction d'implantations entre dans le cadre de la défense des intérêts du pays. Il y aurait même un consensus national sur Jérusalem, Maale Adumin et le Goush Etzion, des grands blocs de colonies que l'Etat hébreu pourrait conserver dans le cadre d'un accord avec les Palestiniens. Véritable poison du processus de paix depuis l'époque où Itzhak Rabin l'a pris en charge, le dossier E-1 promet d'autres surprises. Le président palestinien Mahmoud Abbas, qui en fait une « ligne rouge » se dit prêt à saisir la Cour internationale de Justice.

Maxim Pérez. Paru dans Jeune Afrique Déc 2012

Mis en forme par Marie-Ange Mehay

ACCORD SUISSE-ISRAËL

Non à la signature d'un accord de politique de sécurité entre la Suisse et Israël!

Non à une prime scandaleuse à la colonisation et aux violations du droit international par Israël!

Près de trente organisations, associations, partis et syndicats suisses dénoncent la signature d'un accord de collaboration militaire entre la Suisse et Israël qui a eu lieu le 24 janvier au Forum économique mondial de Davos. Dans l'appel elles expliquent que cet accord constitue une prime scandaleuse à la colonisation et aux violations du droit international par Israël.

Le 24 janvier 2013, le président de la Confédération et chef du département de la défense Ueli Maurer se retrouvera au Forum économique mondial (WEF) de Davos avec ses deux homologues israéliens, le président Shimon Peres et le ministre de la défense Ehud Barak pour signer un « mémorandum d'intentions ».

D'après les quelques informations confirmées par le Département de la défense, l'accord porterait sur le développement de la collaboration en matière d'armement, de formation de la troupe, de sécurité de l'espace aérien, d'échanges d'informations et expériences scientifiques, y compris sur des « appareils militaires ». Il y a fort à pa-

rier que ce mémorandum porte également sur l'achat par l'armée suisse de nouveaux drones de fabrication israélienne.

La signature de cet accord par le Président de la Confédération suisse est scandaleuse pour plusieurs motifs :

- Elle constitue une prime à la colonisation et à la violation continuelle du droit international par Israël. Alors que le gouvernement israélien intensifie la colonisation en Cisjordanie et à Jérusalem-Est, qu'il continue de confisquer les terres, de démolir des maisons, d'entraver très gravement la liberté de mouvement des Palestiniens et qu'il continue d'imposer le blocus de la bande de Gaza, la signature d'un accord en matière de politique de sécurité avec la Suisse donne une légitimation aux violations du droit international et des droits humains par Israël.

- Elle contredit gravement l'engagement de la Suisse pour une paix juste et durable au Proche-Orient, fondée sur le droit international. Alors que la Suisse prétend s'engager pour le respect des droits humains et l'application du droit international, entre autres des Conventions de Genève dont elle est l'Etat dépositaire, l'intensification de sa collaboration militaire avec

l'État israélien, responsable de violations graves et systématiques des Conventions de Genève, décrédibilisent et portent un préjudice irrémédiable aux engagements de politique de paix de la Suisse.

- Le contenu exact de l'accord de la Suisse avec l'une des parties au conflit au Proche-Orient n'est pas connu du public. Quelle est la portée réelle de l'accord? Fixe-t-il préalablement et en dehors du processus parlementaire les conditions d'achat des drones de fabrication israélienne pour l'armée suisse? Quelles connaissances en matière sécuritaire la Suisse cherche-t-elle à acquérir? Le manque de transparence sur des questions aussi importantes de la politique suisse est inacceptable et antidémocratique.

Les organisations suivantes dénoncent la signature de cet accord: (état au 23 Janvier)
Arab Group for Development and national Empowerment-Genève, Association de la communauté palestinienne en Suisse, Association des parrainages d'enfants de Palestine, Association Suisse-Palestine ASP, BADIL – Genève, BDS-Suisse, cfd – l'ONG féministe pour la paix, CETIM Centre Europe-Tiers Monde, Cercle culturel palestinien, Collectif Urgence Palestine CUP-Genève, CUP-Neuchâtel, CUP-Nyon-La Côte, CUP-Vaud, Communauté genevoise d'action syndicale CGAS, Droit au retour DAR, Droit pour Tous, Femmes en Noir, Groupe pour une Suisse sans armée GSsA, Jeunesse socialiste suisse, Jewish Voice for a just Peace between Israel and Palestine JVJP, Les Jeunes Vert-es Suisse, Ligue suisse des Droits de l'Homme Genève, Parti écologiste suisse - Les Verts, Parti socialiste suisse PSS, Syndicat interprofessionnel des travailleurs et travailleuses Sit, Syndicat des services publics SSP Genève, solidaritéS, Unia-Genève, Veille bernoise pour une paix juste en Palestine/Israël

Accord secret

Michel Bühler

Monsieur Ueli Maurer,

Des conventions existent déjà, portant sur la coopération militaire entre la Suisse et Israël. Mon quotidien du 12 janvier m'informe que vous allez signer, le 24 de ce mois, à Davos, un nouvel « accord secret » qui liera un peu plus nos deux pays dans ce domaine. Il y serait question aussi de collaboration scientifique, et d'échanges de vues sur le droit humanitaire. Vos services ont donc rendu public que vous allez faire quelque chose en cachette ! Bizarre contradiction, non ?

Bizarre lieu aussi : Pourquoi choisir le cadre du « World Economic Forum » pour parapher ce document ? Est-ce pour montrer, symboliquement, que le gouvernement que vous dirigez fait allégeance à la finance mondiale ?

Bizarre procédé, enfin : qu'est-ce qui vous pousse à dissimuler les termes de cet accord ? La honte ? Celle de vous acoquiner avec un Etat qui n'a jamais respecté aucune résolution de l'ONU, qui piétine les droits de l'homme, et qui vient justement d'annoncer l'intensification de sa politique de colonisation de la Palestine ? Non...je me souviens du temps où, président de l'UDC, vous en cautionniez les campagnes agressives et populistes, illustrées par des affiches ignobles, dignes d'un autre temps et d'un autre parti. Non...visiblement, la honte est un sentiment que vous ne connaissez pas.

La peur du ridicule alors ? Car quels points

communs y a-t-il entre l'armée d'un pays neutre et pacifique, dont la mission est uniquement défensive, et cette autre qui pratique depuis 40 ans l'occupation et les continuelles incursions meurtrières dans les territoires voisins ? Non plus....Si la peur du ridicule pouvait vous atteindre, vous ne défendriez pas bec et ongles l'achat projet des Grippen dont le moindre des stratèges peut prévoir qu'ils ne serviront jamais à rien (à quoi sert l'aviation d'un petit pays, lorsqu'il est attaqué par plus gros que lui ? rappelez-vous l'Irak, ou la Lybie...)

Qu'est-ce donc qui vous motive ? L'affection que vous portez à un régime qui ose afficher des positions d'extrême droite ? Peut-être bien...La volonté de montrer un certain mépris de la démocratie ? Je n'ose y croire. Un goût pour la provocation, qui vous fait moquer des traditions humanitaires de la Suisse ? Je ne sais pas...

Ce que je sais, c'est que vous êtes pour une année Président de la Confédération, et qu'à ce titre, vous êtes censé représenter le pays tout entier. Ce premier geste que vous faites au nom de tous les Suisses – en mon nom aussi- est bien peu reluisant, et ne laisse pas présager grand chose de bon pour la suite de votre mandat.

Tiré de Résistance, février 2013

BOYCOTT DÉSinVESTISSEMENT SANCTIONS

Carton rouge à l'UEFA

Le 25 janvier dernier se tenait à Nyon le Conseil exécutif de l'UEFA (Union Européenne de Football). Occasion pour les militants européens de la cause palestinienne d'aller protester contre la tenue de la prochaine coupe européenne de football des moins de 21 ans en Israël.

Une soixantaine de manifestants venus de France, Angleterre, Suisse se sont rassemblés devant le siège de l'UEFA et une délégation a pu pénétrer dans les bâtiments et exposer devant le personnel de l'UEFA, les journalistes présents et la police également présente les nombreuses raisons qui disqualifiaient totalement Israël pour la tenue de compétitions internationales et qui font des dirigeants de l'UEFA les complices de la politique criminelle de cet Etat.

Platini, alors qu'il avait jusqu'à présent fait la sourde oreille à toutes interpellations, a accepté de recevoir trois délégués qui lui ont demandé de justifier ce choix honorifique fait à Israël alors que :

Deux footballeurs de l'équipe nationale palestinienne, Omar Abu Rouis et Mohammed Nimr sont emprisonnés par Israël depuis près d'un an sans raisons.

Qu'Israël a détruit pour la deuxième fois le grand stade de foot « Palestine » pendant les massacres de novembre dernier, ainsi que le siège du comité des jeux para-olympiques de Gaza.

Que les moins de 21 ans palestiniens sont en butte, autant sinon plus que leurs aînés, aux assassinats, arrestations, tortures, infligée par l'occupation israélienne.

Et que par-dessus le marché, trois des stades où devraient se dérouler les matches en juin, sont édifiés sur les sites d'anciens villages palestiniens rasés par Israël.

Les réponses furent affligeantes, dans la lignée du déjà entendu :

« Le sport ne se mêle pas de politique, c'est pourquoi l'UEFA n'envisage pas de prendre des sanctions contre Israël » (pas de réponse concernant le boycott sportif de l'Afrique du Sud sur l'Apartheid)

La décision de confier le prochain championnat à Israël est le résultat d'un vote de tout l'UEFA (Platini a refusé de dire ce qu'il avait voté)

Platini « déplore l'emprisonnement actuel de deux joueurs et va voir ce qu'il peut faire par le biais du lobbying », mais ne compte pas prendre de sanction contre Israël dans le cas de récidives.

Quant à la destruction du stade : « de quoi nous plaignons nous puisque la FIFA va payer sa reconstruction ».

Pas de réponse à la question concernant la chartre de l'UEFA contre le racisme et pour l'égalité entre les peuples, ni sur la situation des jeunes emprisonnés arbitrairement et torturés.

On le voit, cette passivité, voire permissivité complice, renforce Israël dans son jeu d'occupant au dessus des lois puisque les instances sportives ne s'engagent aucunement et vont même jusqu'à réparer les dégâts occasionnés par les exactions d'Israël. « Continuez » semblent-ils dire, « nous passerons le coup de balai ».

Quoi qu'il en soit, après remise de dossiers complets à l'intention de chacun des membres du Conseil Exécutif et d'une pétition de plus de 6000 signatures, ils ne pourront pas dire « Nous ne savions pas »

Le groupe a ensuite rejoint les manifestants qui se trouvaient dehors pour continuer la manifestation à l'intention des passants et automobilistes.

Comme d'habitude ce fut une manifestation extrêmement pacifique et la présence de la presse a permis un écho très large, puisqu'elle a été reprise sur plus de 20 sites médiatiques.

Vous pouvez consulter la vidéo de cette action sur le site www.europalestine.com

Nous vous appelons à élever une vigoureuse protestation contre cet encouragement aux crimes de guerre

en écrivant aux dirigeants de l'UEFA pour qu'ils respectent leurs engagements contre le racisme et pour l'égalité de tous les peuples. Rappelons-leur qu'au temps de l'Apartheid, les instances sportives internationales avaient exclu l'Afrique du Sud et que cela avait contribué à l'abolition de la ségrégation.

Pour écrire à Michel Platini : info@uefa.com
Par la poste : UEFA, Route de Genève 46, CP, 1260 Nyon 2.

Cette manifestation a regroupé plusieurs associations, à commencer par Europalestine, BDS, CUPs Nyon, Vaud et Genève.



Marie Ange Christophel
Source principale : Europalestine-CAPJO
Photos : Denise Manzano-Fischer

L'injustice agricole : Cessons tous les échanges avec les entreprises agricoles israéliennes

Les organisations agricoles palestiniennes et le Comité national palestinien du BDS (le BNC) appellent au lancement de campagnes dans le monde entier, le 9 février, contre les sociétés d'exportation agricole israéliennes, au vu de leur profonde complicité avec les violations continuelles par Israël du droit international et des droits humains palestiniens. Après le succès de la campagne contre l'ancienne société israélienne leader de l'exportation de produits agricoles Agrexco, et au regard du consensus international croissant sur le devoir d'imposer l'interdiction effective de commercer avec les colonies israéliennes illégales, nous invitons les mouvements sociaux, les organisations non gouvernementales, les syndicats et les militants des droits de l'Homme à prendre des initiatives créatives et efficaces le 9 février en soutien aux agriculteurs palestiniens qui défendent leurs terres et leurs ressources naturelles.

La vente et l'achat de biens d'entreprises agricoles israéliennes, comme Mehadrin et Hadiklaim, finance et récompense la continue exploitation et colonisation illégales israéliennes de la terre palestinienne, et minent encore plus les chances d'une paix juste fondée sur le droit international et le respect des droits humains universels. Comme cela a été démontré dans la lutte pour mettre fin à l'apartheid en Afrique du Sud et le large mouvement de solidarité internationale qui l'a soutenue, les citoyens peuvent faire la dif-

férence en s'abstenant d'acheter les produits des entreprises complices et en s'employant à convaincre leurs supermarchés de cesser de faire affaires avec eux.

L'agriculture est une part vitale de l'économie palestinienne et du patrimoine national, mais les agriculteurs palestiniens sont chassés de leurs terres et empêchés d'y accéder. Israël exploite systématiquement les ressources naturelles palestiniennes en violation du droit international et met en œuvre une série de restrictions sur l'agriculture palestinienne dans les territoires occupés de Cisjordanie et la bande de Gaza, tout en permettant aux sociétés agricoles israéliennes de tirer profit de l'implantation des colonies illégales.

Comme les organisations palestiniennes agricoles l'ont noté, les entreprises israéliennes d'exportation de produits agricoles sont au cœur du système israélien de domination sur le peuple palestinien. Elles font partie intégrante du processus en cours de colonisation et de destruction environnementale de la terre et de l'agriculture palestiniennes, du vol de l'eau, et de l'abus des droits des travailleurs palestiniens, y compris des enfants travailleurs.

Les supermarchés devraient suivre l'exemple du Groupe Co-Operative au Royaume-Uni, qui s'est engagé à mettre fin à tout commerce avec une société exportant des produits des colonies illégales israéliennes. Les gouverne-

ments doivent s'acquitter de leur obligation légale et morale d'agir en faveur de l'autodétermination palestinienne et d'interdire toutes les formes de commerce et de coopération avec les entreprises israéliennes d'exportations agricoles complices de l'entreprise de colonisation illégale. Les hommes et femmes de conscience du monde entier peuvent s'assurer que ces mesures soient prises. Nous comptons sur votre soutien pour mettre fin au « business as usual » avec les entreprises agricoles d'Israël en tant que contribution à notre lutte pour la liberté, la justice et l'égalité.

Tiré de : <http://www.bdsfrance.org/index.php>



Action menée à Lausanne dans le cadre de la semaine internationale contre l'apartheid israélien le 2 mars 2013

Journée internationale contre les exportateurs de produits agricoles israéliens, 9.2.2013

A l'occasion de cette journée, nous avons distribué à Olten notre journal de campagne et un tract sur l'entreprise MEHADRIN, qui a ouvert une branche à Olten en 2011 afin d'élargir son commerce dans les pays d'Europe de l'Est et la Suisse. Les compagnies agricoles israéliennes des pro-

duits agricoles profitent directement de la destruction de l'agriculture palestinienne et sont une source de revenu considérable pour les colonies illégales dans les territoires occupés. Mehadrin et l'importateur des fruits et agrumes (JAFFA), des dates (Medjoul) et d'autres produits agricoles.



Pas de commerce avec les entreprises pratiquant l'Apartheid

Pas de commerce avec les entreprises pratiquant l'Apartheid

Dans le cadre de la journée internationale d'action de protestation contre les exportateurs israéliens de produits agricoles, des organisations agricoles palestiniennes et le comité national du mouvement palestinien de BDS (BNC) appellent à arrêter le commerce avec les entreprises agricoles israéliennes. Celles-ci profitent directement des discriminations systématiques à l'égard des Palestiniens et des violations du droit international et des droits humains. Il s'agit en particulier des faits suivants :

- le déplacement et la dépossession des agriculteurs palestiniens, en particulier dans les territoires occupés, le long du mur, dans la vallée du Jourdain et dans le sud d'Israël (Naqab);

- la restriction de la libre importation et de l'exportation de produits agricoles palestiniens depuis la Bande de Gaza et la Cisjordanie;

- l'appropriation des ressources d'eau palestiniennes par l'État par la voie de la Compagnie des eaux israélienne Mekorot ainsi que la distribution discriminatoire de ces ressources vitales pour l'agriculture;

- l'exploitation de la situation des travailleurs

agricoles palestiniens qui, suite à la destruction de leurs propres moyens d'existence, sont forcés de travailler dans des mauvaises conditions et pour de bas salaires dans les colonies israéliennes;

- l'emploi d'enfants pour travailler dans les fermes agricoles des colonies ;

- la destruction d'oliviers, d'arbres fruitiers, de citernes d'eau et de bâtiments par l'armée et par des colons violents ;

- les restrictions de la libre circulation des travailleurs palestiniens ;

- les obstacles bureaucratiques de toutes sortes qui portent gravement atteinte à la vie sociale et économique de la population palestinienne.

Les entreprises israéliennes telles que MEHADRIN, Hadiklaim, Carmel Agrexco, Arava, AdaFresh et d'autres qui exportent des produits agricoles, bénéficient directement de la destruction de l'agriculture palestinienne et sont fortement impliquées dans la sauvegarde du revenu des colonies illégales. Les supermarchés européens contribuent au maintien de cette situation illégale en proposant les fruits de l'apartheid dans leurs rayons.

MEHADRIN est l'un des principaux exporta-

teurs d'agrumes de la marque Jaffa (oranges, pomelos, pamplemousses, kumquats, minéolas), de dates (Medjoul), d'avocats, de pommes de terre, de raisins, de litchis et de carottes. Cette société s'est installée à Olten en 2011 dans le but d'élargir le marché pour l'Europe centrale et la Suisse. MEHADRIN est également actif dans les colonies dans les territoires occupés et travaille en collaboration avec Mekorot, la société étatique israélienne qui gère l'eau.

Plus de 13.000 citoyens suisses ont jusqu'à présent signé un appel de BDS Suisse à Migros et Coop, les deux principaux grossistes, en leur demandant de suspendre le commerce avec des entreprises israéliennes jusqu'à ce qu'Israël se conforme au droit international et respecte les droits légitimes des Palestiniens. En octobre 2012, lors de l'Assemblée générale des Nations Unies, Richard Falk, Rapporteur spécial des Nations Unies pour les territoires occupés, a appelé à boycotter des entreprises, dont MEHADRIN, qui bénéficient de la politique de colonisation israélienne. De plus en plus d'ONG, d'associations caritatives et de syndicats du monde entier se

rallient à l'appel au boycott des produits des colonies. Les premières chaînes de supermarchés comme Co-op en Angleterre ont mis fin à leurs relations avec les entreprises dont il a été démontré qu'elles bénéficiaient de l'apartheid israélien et de la politique de colonisation.

**Non au commerce avec MEHADRIN –
pas de fruits de l'Apartheid dans notre
assiette!**

*contact@bds-info.ch
www.bds-info.ch
BP 4070, 4002 Bâle*



Propagande israélienne et des exemples pour y faire face

La nécessité qu'éprouve l'Etat d'Israël de faire constamment des déclarations intempestives pour justifier ses actes de guerre envers la bande de Gaza et la colonisation de la Cisjordanie, avec toutes les violences et injustices que cela implique, tend à démontrer son manque de confiance dans sa politique vis à vis du peuple palestinien. Si cet Etat était si convaincu du bien fondé de ses propres actions et de leurs portées internationales, quel besoin aurait-il de devoir toujours les justifier ?

Il y a donc une faille dans cette propagande et la solidarité pour la Palestine devrait s'y engouffrer. Israël verse dans le néo-conservatisme extrême et lui emprunte son vocabulaire pour démontrer qu'il est un Etat jeune, moderne, dynamique et que son combat contre les Palestiniens n'a pas pour but d'agrandir son territoire mais seulement d'assurer sa sécurité ; il serait donc à ce titre « moral ». Son armée serait la plus « morale » au monde, écartant totalement les exactions quasi quotidiennes des soldats de l'IDF (Israeli Defence forces) contre la population palestinienne. Alors que c'est un Etat dont le sens de la justice est plus que douteux, il utilise à tort et à travers la « moralité » pour justifier les actes de son armée. Pour ce faire, il accuse, le peuple palestinien et ses dirigeants, qu'ils soient du Fatah ou du Hamas, de perpétrer les crimes qu'eux-mêmes commettent. La preuve en est leur déclaration lors de la récente attaque sur

Gaza prétextant une situation de légitime défense. La quatrième puissance militaire mondiale se verrait dans l'obligation de se défendre contre une population dont elle occupe les territoires depuis 45 ans dans des conditions de violence extrême à l'encontre des résolutions de l'ONU et les Conventions de Genève. On croit rêver ! La complicité de la plupart des Etats occidentaux ne fait que renforcer cette légitimité qu'Israël prétend détenir pour opprimer et coloniser le peuple palestinien.

Lors de la dernière attaque israélienne sur Gaza, certains dirigeants de ces grandes puissances occidentales ont même eu le cynisme de déclarer publiquement que rien ne justifiait le lancement de roquettes en provenance de la bande de Gaza sans mentionner le fait qu'elles étaient une riposte aux nombreuses agressions militaires israéliennes.

Une des dernières preuves démontrant la crainte du gouvernement israélien de se voir publiquement accuser de transgresser les droits humains, est son refus de faire partie du « Universal Periodic Review » (Examen périodique universel- EPU), émanant du Conseil des droits de l'homme. Cet organisme examine les rapports des Etats sur leur respect des droits humains. Israël est le seul Etat récalcitrant sur les 193 participants à cet examen.¹

¹ D'après un article du 29 janvier 2013 de Peter Splender, Représentant d'Amnesty International auprès des Nations Unies à Genève.

Il est évident que la solidarité pour le peuple palestinien ne peut rivaliser avec l'énorme machine de la propagande israélienne mais elle pourrait, au niveau des dispositions de chacun, réagir et s'y opposer aussi souvent que possible.

En ce qui concerne la presse écrite, voici deux exemples de ce qui est faisable. Le premier article, d'Eric Merguin, membre du Collectif Urgence Palestine-Genève (voir article ELL 28, page 9) concerne la publicité de Suisse-Israël parue dans Le Temps suite à l'acceptation par l'ONU de la Palestine comme Etat

observateur. Le second, de nous-mêmes, membres du Collectif Urgence Palestine-Nyon/La Côte, réagit à un article publié dans la Tribune de Genève d'un conseiller municipal de leur commune (voir ci-joint la publicité de Suisse-Israël et les trois articles en question). Nos articles ne sont, bien sûr, pas la panacée mais ils peuvent au moins remettre l'église au milieu du village et rétablir ainsi les faits tels qu'ils se sont réellement passés.

Caroline Finkelstein – Tannay 31.01.13

Palestine à l'ONU : Progrès ou Erreur ?

Par Patrick Simon Conseiller municipal à Tannay (Vaud).

La récente reconnaissance de la Palestine est saluée par de nombreux observateurs «avertis» qui jugent que c'est un grand progrès pour la paix. Permettez-moi d'être ici en total désaccord avec cette approche, en regard des soixante-quatre années qui se sont écoulées depuis la création de l'Etat d'Israël. En 1948, l'ONU a officiellement accepté la partition de la Palestine en 2 parties, l'une juive, l'autre arabe. Les juifs l'ont acceptée, les Arabes l'ont refusée en contestant le droit à l'existence de l'Etat d'Israël. La conséquence fut la première guerre de 1948, suivie de celle de 1967 sous l'égide du dictateur Gamal Abdel Nasser, qui promit d'anéantir l'Etat d'Israël et de jeter les juifs à la mer. La Syrie et la Jordanie se joignirent à l'Egypte dans cette guerre qu'elles perdirent. A cette occasion, Israël occupa la rive ouest de la Jordanie, où vivaient traditionnellement les Palestiniens qui étaient alors Jordaniens, (lesquels n'avaient jamais, jusqu'alors, exigé un Etat palestinien). A l'issue de cette guerre,

les Arabes se rendirent pour une conférence au Soudan d'où déboucha le tragique triple non. Non à la paix, non à toute négociation et non à la reconnaissance de l'Etat d'Israël. En 1979, Israël retourna le Sinaï à l'Egypte, après qu'Anouar el-Sadate ait conclu un accord de paix séparé avec Israël, car ce dernier veut et aspire à la paix avec ses voisins et l'a montré à maintes reprises. Mais comment faire la paix avec les nations arabes quand celles-ci n'ont comme seul leitmotiv que la destruction de leur voisin et que leurs médias ressassent inlassablement depuis soixante-quatre ans qu'il faut détruire l'Etat d'Israël et que de tuer les juifs est une chose sacrée pour tout musulman ? Comment admettre que des musulmanes mettent au monde un enfant dans le seul but de le voir se sacrifier en martyr pour Allah ? La cause palestinienne n'est qu'un moyen pour les nations arabes de détruire Israël qui, par son modèle démocratique, accorde aux Arabes israéliens le droit d'être représentés

et défendus au sein même du Parlement israélien. Cela crée un danger pour les monarchies et les dictatures du Moyen-Orient qui n'admettent en aucune manière une quelconque démocratie ou une libéralisation de la condition féminine qui réduirait à néant les avantages démesurés consentis à quelques cheiks du désert. Reconnaître aujourd'hui la Palestine comme Etat, en l'absence de tout processus démocratique, alors que ce dernier est dirigé par des islamistes qui contrôlent et musellent la presse, qui n'accordent aucun

droit à leurs ressortissants sous peine d'être exécutés quand ils osent se rebeller, est une erreur fondamentale. Cette reconnaissance va légitimer leur folie meurtrière et toute réaction à leurs futures exaction équivaldra à une déclaration de guerre entre Etats. Et là, le positionnement des Etats onusiens mous et opportunistes, pour ne pas dire lâches, reste entier, avec toute l'incertitude qui en découle.

Source : Tribune de Genève, 19 décembre 2012.

Article publié dans la Tribune de Genève du 28 décembre 2012 en tant que « Lettre du Jour » dans la rubrique « courrier des lecteurs ».

Nous avons été surpris, pour ne pas dire choqués, par la violence des propos islamophobes tenus par un Conseiller municipal de Tannay dans votre rubrique « l'Invité » du 19 décembre.

La méconnaissance des faits historiques liés au conflit israélo-palestinien de cette personne est tout simplement étonnante pour quelqu'un que la Tribune de Genève a invité à s'exprimer sur ce sujet. Nous lui conseillons de lire les nouveaux historiens israéliens dont l'honnêteté intellectuelle sur l'histoire de leur pays est hautement estimable. Nous pouvons lui en fournir la liste s'il le désire. Mais le désire-t-il ?

Les accusations qu'il porte contre les musulmans – en particulier l'attaque contre les femmes – est très grave. Frapper ainsi l'Islam à travers la souffrance du peuple palestinien est pour le moins choquant; ignorer l'occupation, la colonisation, la transgression quasi quotidienne des résolutions de l'ONU et des

Conventions de Genève par Israël l'est aussi. Dès lors, il est évident que le vote des 138 pays, dont la Suisse, pour l'acceptation de la Palestine en tant qu'état observateur à l'ONU ne peut apparaître à ses yeux que comme une lâcheté. On est en droit de se demander où se situe la réflexion de Patrick Simon qui prétend connaître la situation des deux pays mieux que nos autorités qui se sont prononcées en s'appuyant, *inter alia*, sur les nombreux rapports des rapporteurs des Nations unies et d'ONG internationales y compris israéliennes et palestiniennes.

Soucieux d'une paix juste entre israéliens et palestiniens, et quoi qu'en dise votre invité, nous pensons que cette reconnaissance de la Palestine pourrait représenter un pas vers la paix entre les deux pays et dans de telles circonstances le plus petit pas n'est pas à négliger.

*Caroline et Nathan Finkelstein
Tannay - 26 décembre 2012*

20 membres du Hamas, dont trois députés, arrêtés

Mardi 05 Février 2013

L'armée d'occupation israélienne a arrêté dans la nuit de dimanche à lundi une vingtaine de membres du Hamas, dont trois députés, en Cisjordanie, a-t-on appris hier auprès du mouvement islamiste.

L'armée d'occupation israélienne a fait état de 25 arrestations sans donner davantage de détails. Selon le Hamas, deux de ses députés, Hatem Qaficha et Mohammad al-Tal ont été arrêtés à Hébron (sud) et un troisième, Ahmad Atoun, à Ramallah, ainsi que plusieurs de ses dirigeants à Naplouse et Qalqiliya (nord). Ahmad Atoun, un élu de Jérusalem-Est, avait été arrêté le 26 septembre 2011 par la police israélienne dans les bâtiments de la Croix-Rouge internationale à Jérusalem-Est où il s'était réfugié pour éviter l'expulsion, avant d'être chassé vers la Cisjordanie. Une dirigeante de l'OLP, Hanane Achraoui, a condamné ces arrestations, dénonçant «des plans israéliens délibérés pour déstabiliser la situation interne et s'ingérer dans les institutions palestiniennes, législatives et exécutives, et atteindre la réconciliation nationale» entre le Fatah et le Hamas. «L'atteinte à l'immunité des députés élus est une violation flagrante du droit international et du droit humanitaire international», a ajouté dans un communiqué Mme Achraoui, membre du Comité exécutif de l'OLP. Les arrestations de militants et de députés palestiniens par Israël en Cisjordanie sont fréquentes.

Un vétéran de la lutte contre le sionisme vient de disparaître.

Communiqué du Bureau National de l'UJFP, mardi 12 février 2013

L'UJFP déplore la disparition d'un grand militant antisioniste : Akiva Orr co-fondateur du Matzpen - parti d'extrême gauche internationaliste et antisioniste en Israël

Akiva Orr est né en 1931 en Allemagne. Sa famille émigre en Palestine en 1934 avec l'arrivée du Nazisme. Il était en 1948 membre du Palmach-maritime (Palyam) .

En 1951, il dirige la fameuse grève des marins de Haïfa, puis il rejoint le parti communiste d'où il est exclu en 1962 date à laquelle il fonde le **Matzpen** avec Moshe Machover et d'autres compagnons.

En 1964, il quitte Israël et s'installe à Londres où sa maison deviendra le foyer de toutes les figures de la gauche radicale européenne et mondiale. Il développe une pensée anti-autoritaire et auto-gestionnaire. Revenu en Israël depuis 1990 il était très proche de l'Alternative Information Center et notamment de l'équipe de Beit Sahour (l'AIC a une codirection israélo-palestinienne avec un bureau à Jérusalem Ouest, et un à Bet Sahour près de Bethleem).

En 1986 il fonde avec d'autres militants le « Comité de soutien à Mordechai Vanunu* [*] et pour un Moyen Orient sans armes nucléaires, chimiques et biologiques. »

Il a écrit de nombreux articles et des ouvrages politiques dont les plus connus demeurent à ce jour des références de la gauche radicale israélienne : La paix, la paix, et il n'y a pas de paix ! 1961 (avec Moshe Machover) - The Un-Jewish State : the Politics of Jewish Iden-

tity in Israel, en 1984 - Israel : Politics, Myths and Identity Crises en 1994

Akiva Orr nous a quittés le 10 janvier 2013. Il avait le verbe haut et imagé. Voici une de ses réparties dans le film Matzpen réalisé par Eran Turbiner dont il est un des personnages centraux : « Il y a une expression israélienne qui dit : “Seuls les poissons morts flottent dans le courant, les poissons vivants nagent contre le courant”. C'est quand tu nages contre le courant, que tu réfléchis de façon indépendante, que tu n'acceptes pas ce que l'on t'assène, tout le bourrage de crâne de l'école, des livres, des analyses, que tu réfléchis par toi-même et arrives à tes propres conclusions et que tu t'y tiens, que cela te transforme en être vivant. Sinon qu'est-ce que tu es ? Un poisson mort qui flotte dans le courant. »

[*] Mordechai Vanunu né au Maroc, Ingénieur à la centrale nucléaire de Dimona pendant 9 ans, il divulgue au Sunday Time des informations sur la destination militaire de la centrale. Kidnappé à Rome par les services secrets israéliens il passe 18 ans en prison dont 11 années et demi d'isolement. Libéré, il n'a à ce jour pas d'autorisation de sortir de Jérusalem et pas le droit de s'adresser à la presse. Son recours à la cour suprême pour renoncer à la nationalité israélienne a été rejeté en 2010. Le comité de soutien avait notamment obtenu la fin de l'isolement en prison.

Message de Samer al-Barq- Issawi

Samer Issawi, 34 ans, avait été libéré en décembre 2011 par Israël dans le cadre de l'échange contre Gilad Shalit. Mais il a été enlevé le 7 juillet dernier, et sa libération a été révoquée sans motif sur la base d'une "ordonnance militaire" israélienne.

Il a d'abord été détenu dans le centre tristement connu de détention et de tortures de Moscobiyya à Jérusalem, où il a été interrogé pendant 28 jours. Il s'est vu refuser l'accès à son avocat pendant les 23 premiers jours, indique Human Rights Watch.

Il avait passé 9 ans en prison, et avait été condamné à 30 ans de prison, en avril 2002 lors de l'opération israélienne d'invasion et d'attaque de nombreuses villes palestiniennes, menée par Sharon. Il avait été accusé de "détenir des armes" et d'avoir "formé des groupes militaires à Jérusalem".

Il est l'un des 178 Palestiniens actuellement détenus en « détention administrative » par Israël, c'est-à-dire en détention sans inculpation ni procès. Plusieurs autres prisonniers sont également en grève de la faim, dont certains ont également été ré-emprisonnés après l'échange de prisonniers de décembre 2011.

Israël refuse d'indiquer à Samer Issawi, comme à son avocat, les allégations sur lesquelles repose actuellement sa détention, affirmant qu'elles seraient fondées sur des

informations secrètes liées à la façon dont il aurait « violé » les conditions de sa libération.

Samer a perdu la moitié de son poids corporel, ses organes internes commencent à défaillir, il perd aussi sa vision et sa capacité de parler, et vomit du sang. Ce sont tous là des signes qu'il est à l'article de la mort.

Voici son message au 209ème jour de grève de la faim

16.02.13 –« Je me tourne avec admiration vers les masses de notre peuple palestinien héroïque, vers notre direction palestinienne, vers toutes nos forces, partis et institutions nationales. Je salue leur soutien à notre combat pour la défense de notre droit à la liberté et à la dignité.

Je tire ma force de mon peuple, de tous les peuples libres du monde, des amis et des familles des prisonniers qui continuent jour et nuit à chanter pour la liberté et la fin de l'occupation.

Message de Samer el Issawi, au 209ème jour de grève de la faim

Ma santé s'est spectaculairement détériorée et je suis suspendu entre la vie et la mort. Mon corps faible s'effondre mais il est encore capable d'être patient et de continuer la confrontation. Mon message est que je conti-

nuerai jusqu'à la fin, jusqu'à la dernière goutte d'eau dans mon corps, jusqu'au martyr. Pour moi, le martyr est un honneur dans cette bataille. Mon martyr est la bombe qu'il me reste dans la confrontation avec les tyrans et les geôliers, face à la politique raciste de l'occupation qui humilie notre peuple et exerce contre nous tous les moyens de l'oppression et de la répression.

Je dis à mon peuple : je suis plus fort que l'armée d'occupation et ses lois racistes. Moi, Samer al-Issawi, fils de Jérusalem, vous envoie ma dernière volonté, qui est que si je tombe en martyr, vous portiez mon âme comme un cri pour tous les prisonniers, hommes et femmes, un cri pour la liberté, l'émancipation et la délivrance du cauchemar des prisons et de leur terrible obscurité

Je ne me bats pas que pour la liberté individuelle. La bataille que moi et mes compagnons héroïques Tariq, Ayman et Ja'afar avons lancée est la bataille de chacun, la bataille du peuple palestinien contre l'occupation et ses prisons. Notre objectif est d'être libres et souverains dans notre Etat libéré et dans notre sainte Jérusalem.

Les battements faibles et fatigués de mon cœur tirent leur ténacité de vous, le grand peuple. Mes yeux, qui ont commencé à perdre la vue, tirent la lumière de votre solidarité et de votre soutien. Ma voix faible prend sa force de votre voix, qui est plus forte que celle des gardiens et plus haute que les murs.

Je suis un de vos fils, parmi les milliers de vos fils qui sont prisonniers, languissant dans les prisons mais toujours tenaces, attendant que prennent fin leurs épreuves, leurs douleurs et la souffrance de leurs familles.

Les médecins m'ont dit que les battements désordonnés de mon cœur, le déficit en sucre

et la baisse de tension m'exposent à une attaque. Mon corps est glacé et la douleur continue m'empêche de dormir. Mais malgré la fatigue extrême et les migraines chroniques, je bouge sur ma chaise et j'essaie de rassembler toutes mes ressources pour continuer la route jusqu'au bout. Il n'y a pas de retour en arrière, seulement ma victoire, parce que j'ai le droit avec moi et que ma détention est invalide et illégale.

N'ayez pas peur que mon cœur s'arrête de battre, n'ayez pas peur que mes mains soient paralysées. Je suis toujours vivant, maintenant et demain et après la mort, parce que Jérusalem coule dans mon sang, dans ma dévotion et dans ma foi. »

<http://www.ism-france.org/temoignages/Message-de-Samer-el-Issawi-au-209eme-jour-de-greve-de-la-faim-article-17894>

Traduction : MR pour ISM

Appel d'Addameer

organisation de défense des droits de l'homme

et de soutien aux prisonniers

Addameer appelle la société civile à s'unir contre l'Ordonnance militaire 1651

Ramallah, 17 février 2013 - Mercredi 20 février 2013, plusieurs avocats, et parmi eux Mahmoud Hassan, d'Addameer, ont déposé une requête devant la Cour suprême israélienne à Jérusalem contre l'article 186 de l'Ordonnance militaire 1651. L'article 186 autorise une commission militaire israélienne spéciale à condamner des prisonniers libérés à purger le reste de leur sentence, sur la base de preuves secrètes fournies par le parquet militaire, sans divulguer ces preuves au prisonnier ou à son avocat.

Confrontation entre les terroristes israéliens surarmés et les Palestiniens indigènes pendant une manifestation de soutien aux prisonniers, près de Bethléem, le 18 février 2012 (photo Wafa)

Cet ordonnance militaire, qui est entrée en vigueur en 2009, touche particulièrement les prisonniers qui ont été libérés dans l'accord d'échange du 18 octobre 2011. Depuis cet accord, les forces israéliennes occupantes (IOF) ont arrêté des dizaines d'ex-prisonniers, dont 8 anciens prisonniers qui avaient été libérés lors de l'accord d'échange.

Par exemple, le détenu Samer Issawi, qui en est à son 200ème jour de grève de la faim pour protester contre sa détention arbitraire, avait été condamné à 30 ans de prison et avait purgé 10 ans de sa peine lorsqu'il a été libéré dans l'échange de prisonniers du 18 octobre 2011. Samer a été ré-arrêté le 7 juillet 2012,

et depuis, le parquet militaire essaie d'utiliser l'article 186 pour le condamner à purger les 20 années restantes sur sa condamnation initiale.

De même, Ayman Sharawna, qui est en grève de la faim intermittente depuis le 1er août 2012, purgeait une peine de 38 ans de prison, sur lesquelles il avait fait 10 ans avant sa libération le 18 octobre 2011. Le 31 janvier 2012, Ayman a été ré-arrêté et a été présenté à la Commission militaire pour lui faire purger le reste de sa peine.

En outre, le 6 février 2012, la Commission, en vertu de l'Article 186, a condamné Yousef Abdel Rahman Eshteivi à 5 ans de prison, le reste de sa condamnation antérieure. La Commission militaire a justifié sa décision au motif que son dossier contient des informations secrètes qui ne peuvent être divulguées ni à Yousef ni à son avocat, rendant impossible la tâche de la défense devant la Commission.

Addameer estime que l'Article 186 de l'Ordonnance militaire 1651 est totalement injustifié et porte atteinte à la protection des prisonniers et des ex-prisonniers, et met en grave danger les vies des grévistes de la faim.

Addameer appelle la communauté internationale et toutes les organisations de défense des droits de l'homme à s'unir pour faire annuler cette ordonnance militaire.

Le sort des détenus secoue la Palestine

Les Palestiniens sont persuadés qu'Arafat Jabarat, d'Hébron, retrouvé mort dans sa cellule, le 24 février a été « liquidé » par le Shabak (Sûreté générale israélienne). Le jeune homme, en bonne santé, était accusé d'avoir lancé des pierres sur les soldats israéliens. Il a donc été placé en détention administrative et soumis à des interrogatoires intensifs et torturé à mort.

La mort de Jabarat s'ajoute à la tension qui ne cesse de grimper en Cisjordanie. De nombreuses organisations palestiniennes ont manifesté la semaine écoulée pour dénoncer le sort des détenus administratifs, surtout celui de Samer-el Issawi et de trois autres prisonniers menant une grève de la faim. Des rassemblements ont eu lieu dans toute la Cisjordanie et à Gaza pour soutenir les prisonniers et surtout les détenus administratifs enfermés sans jugement pour une durée indéterminée. En solidarité avec Jabart et El Issawi, 4500 détenus palestiniens ont entamé à nouveau une nouvelle grève de la faim d'une durée de trois jours.

Le chef d'état major de l'armée israélienne a ordonné l'envoi de renforts. Sur le terrain des patrouilles militaires sont plus nombreuses sur les routes de Cisjordanie. Certains barages qui avaient été démantelés il y a deux ans ont été remis en place. Les colons ont renforcé les mesures de sécurité dans leurs implantations. Benjamin Netanyahou fait

pression sur Mahmoud Abbas pour qu'il rétablisse l'ordre. En même temps, il renouvelle sa promesse d'accélérer le versement du montant des taxes et des droits de douane qu'il refusait de débloquer pour punir l'Autorité palestinienne d'avoir décroché un statut d'observateur à l'ONU pour la Palestine. Ce geste est dû, non pas au fait de l'agitation qui règne dans les Territoires, mais surtout autour de la visite de Barack Obama dans la région. « Netanyaou redoute par dessus tout de voir la question palestinienne revenir au premier plan de l'actualité internationale alors qu'il espère focaliser les discussions avec son hôte sur le dossier du nucléaire iranien et sur la guerre civile en Syrie

D'après un article de Serge Dumont paru dans le Temps (25 février 2013)

Lettre de Michel Warschawski

C^her/es amie-s

L'objet de cette lettre est double, une bonne nouvelle et une mauvaise nouvelle.

La bonne nouvelle est que le Centre d'Information Alternative que j'ai longtemps dirigé et dont je reste un membre actif vient de recevoir le Prix des Droits de l'Homme de la République Française. Il s'agit là d'une reconnaissance institutionnelle dont on ne peut sous-estimer l'importance, et les réactions hystériques du Conseil [dit] Représentatif des Institutions Juives de France sont là pour le confirmer. L'AIC est fière de voir ainsi saluée son action pour une coopération israélo-palestinienne dans le combat contre le colonialisme et pour l'égalité. Tout comme nous sommes fiers d'avoir été dénoncés cette semaine par l'organisation néo-conservatrice "NGO Monitor" comme l'organisation qui en a fait le plus dans la dénonciation des derniers crimes israéliens à Gaza.

La mauvaise nouvelle est que nous allons devoir fermer notre bureau à Jérusalem Ouest par manque de financements. Ce bureau que beaucoup d'entre vous ont connu est non seulement un lieu de travail pour une partie de notre équipe, mais surtout un espace mis en permanence à la disposition de l'ensemble du mouvement social et associatif à Jérusalem Ouest ainsi qu'une adresse incontournable pour des centaines de militants internationaux qui viennent chaque année en mission ou en délégation en Palestine/Israël.

Suite à la crise économique et sociale qui a gravement touché nos partenaires européens, nos ressources ont été réduites cette année de plus de 50%, et nous avons été obligés de licencier près de la moitié de notre équipe. Les salaires en outre n'ont pas été payés depuis deux mois. Il s'agit maintenant de

fermer notre bureau de Jérusalem, avec tout ce que cela implique en termes de recul pour la réalisation de notre mission.

Nous voudrions à tout prix éviter la fermeture de notre bureau et pouvoir retrouver le plus rapidement possible nos capacités d'action antérieures. C'est la raison de cet appel à vous, nos ami/es et partenaires. Vous connaissez l'importance de l'AIC et de sa mission, et nous vous demandons de vous mobiliser et de mobiliser vos adhérents ainsi que vos partenaires et vos connaissances pour un soutien d'urgence au Centre d'Information Alternative. Toute aide financière sera la bienvenue, même de petites sommes. Vous pouvez nous faire parvenir vos dons, soit par virement de carte bancaire – ce qui est préférable et bon marché – soit par chèque, soit par un virement à notre compte bancaire. Tous les détails se trouvent sur notre site internet (alternativenews.org) ou en contactant Connie, notre directrice administrative, connie.hackbarth@alternativenews.org.

Il serait inimaginable qu'au moment où nous recevons ce prestigieux prix des droits de l'homme, nous dussions fermer boutique. Aidez nous à passer cette mauvaise passe.

Nous comptons sur vous.

*Michel Warschawski
Conseil d'Administration/aCentre d'Information
Alternative
Janvier 2013*

Le CUP Vaud ainsi que le CUP Genève ont déjà donné leur soutien. Nous appelons les membres de la solidarité avec la Palestine qui le désirent à faire de même.

Le grand casse des bibliothèques privées

The Great Book Robbery, un documentaire paru plus tôt au cours de l'année a pointé le fait que les étagères de la Bibliothèque nationale de Jérusalem recèlent actuellement près de 6000 livres ayant appartenu à des Palestiniens, qui ont fui leurs domiciles au cours des événements de 1948. Des ouvrages en arabe, portant la mention propriété abandonnée, tandis que des documents israéliens se rapportant à la guerre feraient état de 70 000 titres, au total, qui auraient été saisis dans des bibliothèques privées du pays. Le patrimoine culturel comme prise de guerre ?

Le réalisateur israélien basé à Amsterdam, Benny Brunner, a conçu le documentaire auquel il a consacré 5 ans de travail. (A l'origine, il a été inspiré par un article de Gish Amit, un étudiant qui avait déjà épluché de nombreux documents sur le sujet, notamment des notes de service de Kurt Warman, directeur de la Bibliothèque nationale en 1948, et du Dr Strauss, alors directeur du département d'études orientales de la bibliothèque.

Les travaux des deux hommes citent le même cri du cœur d'un bibliophile dépossédé, extrait des mémoires du poète Khalil al-Sakakini : « Adieu, ma bibliothèque ! Adieu, la maison de la sagesse, la demeure des philosophes, maison et témoin de la littérature ! Combien de nuits blanches que j'ai passé là-bas, à lire et à écrire, la nuit silencieuse et les gens endormis... »

« Au revoir, mes livres ! Je ne sais pas ce que vous êtes devenus après notre départ. Avez-vous été pillés ? Brûlés ? Avez-vous été solennellement transférés dans une bibliothèque publique ou privée ? Avez-vous fini sur les rayons des épicerie avec vos pages utilisées pour envelopper les oignons ? »

Après la guerre des Six jours, en 1967, lorsque la fille du poète visita la Bibliothèque nationale en quête des ouvrages de son paternel, le bibliothécaire accepta de lui montrer un livre dans lequel Khalil al-Sakakini avait griffonné ses annotations. Mais lorsque Brunner a souhaité interviewer des bibliothécaires et consulter la collection des propriétés abandonnées, l'autorisation ne lui fut pas accordée.

Pour le réalisateur, il semblerait que la Bibliothèque et la banque israélienne dépositaire des propriétés abandonnées n'aient fait aucun effort pour restituer ces biens à leurs propriétaires légitimes. Il admet néanmoins qu'il n'y eut à ce jour aucune demande officielle et que la restitution nécessiterait un travail de recherche conséquent.

Dans son article paru il y a 5 ans, Gish Amit écrivait : « Cette histoire inédite du sort des livres palestiniens marqués « propriétés abandonnées » démontre clairement comment l'occupation et la colonisation ne se limitent pas à la prise en charge de l'espace physique.

Au contraire, elles réalisent leur accomplissement en occupant aussi bien l'espace culturel, et en tournant les artefacts culturels des victimes en objets errants sans passé. »

« Cette collecte par Israël de livres palestiniens marque la transformation d'une culture palestinienne vivante et dynamique en artefacts de musées. Ainsi, les livres palestiniens ont été placés dans le sanctuaire des bibliothèques israéliennes, fossilisés sur les étagères. Accessibles et en même temps tout à fait sans vie. »

cf : -The Great Book Robbery - trailer from Benny Brunner on Vimeo.

<http://vimeo.com/bbrunner/the-great-book-robbery>

Voir aussi l'article d'Olivia Snaije :

-The Great Book Robbery and the Fate of Palestine's Private Libraries, 6 février 2013

Ainsi que

-D'innombrables livres palestiniens, victimes méconnues de la Nakba de Karina Goulordava, 29 janvier 2012



Des milliers de livres portant la mention «propriété abandonnée» à la Bibliothèque nationale de Jerusalem

Israël, un Etat d'apartheid

Ce livre est issu du Colloque “Israël : un État d’apartheid ?”, organisé l’an passé à Saint-Denis et censuré, à l’époque, par la direction de l’Université Paris VIII.

Le colloque « Israël : un État d’apartheid » aurait dû se dérouler à l’Université Paris VIII (Saint-Denis) en février 2012. Mais, suite à des pressions diverses, la direction de l’université a décidé de retirer l’autorisation qu’elle avait préalablement accordée. L’événement s’est finalement déroulé hors des murs de l’université et a connu un succès considérable, qui a contribué à faire germer l’idée de ce livre.

Cet ouvrage regroupe les contributions des intervenants au colloque, sous forme d’articles argumentés dont les lecteurs pourront apprécier la qualité et la rigueur. En effet, la démarche consistant à se demander si l’État d’Israël peut être qualifié d’État d’apartheid n’est pas idéologique mais scientifique : elle se fixe pour principal objectif d’enrichir le champ des études consacrées au conflit opposant Israël aux Palestiniens.

Il s’agit d’observer une réalité déjà maintes fois étudiée, mais en modifiant le point de vue, c’est-à-dire le point depuis lequel on voit. La mise à l’épreuve du concept d’apartheid, notion juridique définie en droit international, permet en effet de jeter un regard nouveau sur la politique d’Israël à l’égard des

Palestiniens, et de sortir des approches dites « équilibrées », avatars idéologiques de la fiction du « processus de paix ».

Sommaire du livre

- Avant-propos (Collectif Palestine Paris VIII)
- Préface (Mireille Fanon Mendès-France)
- Introduction (Céline Lebrun et Julien Salingue)
- Partie I : Israël, un État d’apartheid ?
 - La notion d’apartheid en droit international : questions pour une application au cas d’Israël (François Dubuisson)
 - Palestiniens dans « l’État des Juifs » : les Palestiniens de 1948, au cœur du dispositif discriminatoire (Layla Damiri et Céline Lebrun)
 - La situation des Bédouins en Israël (Irène Steinert)
 - La normalisation du nettoyage ethnique et de l’apartheid à Jérusalem (Ben Scribner)
 - L’évolution territoriale de la Cisjordanie occupée : vers un spatioicide (Jacques Fontaine)
 - Territoires palestiniens occupés, « Administration civile » et apartheid (Julien Salingue)
 - Le sionisme politique : un projet nationaliste et colonial à l’origine d’un régime d’apartheid ? (Céline Lebrun)
 - La 3ème session du Tribunal Russell sur la Palestine : Israël, un État d’apartheid ? (Geneviève Coudras)
- Partie II : Sanctionner l’État d’Israël ?
 - La « résistance non-violente » palestinienne et l’appel au Boycott d’Israël (Julien Salingue)
 - BDS pour les droits palestiniens : le moment sud-africain (Omar Barghouti)
 - Leçons d’Afrique du Sud : retour sur le boycott de l’Apartheid (Jacqueline Dérens)
 - Quand l’Union Européenne coopère avec l’industrie israélienne de l’armement (David Cronin)
 - Quelle mise en œuvre du droit ? Quels procédés de sanctions contre Israël ? (Gilles Devers)

- La légalité de l'appel au boycott visant la politique d'occupation de l'État d'Israël (François Dubuisson) Annexes

Partie III : Questions sur le boycott universitaire

- Sur l'enfermement des universités et des universitaires palestiniens (Ivar Ekeland)
- Questions à Sonia Dayan-Herzbrun
- Questions à Christine Delphy
- Questions à Alain Brossat

- Convention sur l'élimination et la répression du crime d'apartheid (1975)

- Appel au Boycott, aux Sanctions et au Retraits des Investissements contre Israël (2005)

- Call for Academic and Cultural Boycott of Israël

Source : Blog Julien Salingue

Sous la direction de
Céline Lebrun et Julien Salingue

Israël, un État d'apartheid ?

Enjeux juridiques et politiques



Préface de Mireille Fanon Mendès-France

Comprendre le Moyen-Orient

L'Harmattan

Polar

Le poète de Gaza de Yishai Sarid

Sur fond de conflit israélo-palestinien, un agent de la sécurité intérieure israélienne tente d'attirer le responsable palestinien d'un réseau terroriste international pour l'abattre. Pour se faire, l'agent doit manipuler une écrivaine séduisante et se lier d'amitié avec le père, le poète de Gaza ! Ce scénario d'espionnage pourrait apparaître prévisible, au contraire une dimension profondément humaine boule-

verse le déroulement du récit : la critique aigüe de la société israélienne ultra-sécuritaire, la barbarie des interrogatoires de suspects tous arabes, la pression de la morale religieuse, les conditions de vie des Palestiniens, la casse du système de santé, le doute du combat... Un polar géopolitique dans lequel la barbarie rend la paix impossible.

Librairie la Brèche, Paris

Europe Israël

David CRONIN

Une alliance contre-nature

Israël est souvent perçu comme le 51ème État des États-Unis. Désormais, il serait en passe de devenir membre de l'Union européenne. David Cronin a parcouru les couloirs de Bruxelles pour interroger hauts fonctionnaires et diplomates. Il a épluché les programmes européens et examiné les liens étroits que tissent les entreprises du continent avec ce petit État du Moyen-

Orient. Loin des discours officiels, vous trouverez dans ce livre les résultats d'une enquête déroutante qui montre comment l'Union Européenne, prix Nobel de la paix 2012, participe à l'occupation de la Palestine et à l'oppression d'un peuple.

Genève Conférences et film

La lutte pour la liberté des prisonniers palestiniens deux mères de prisonniers et deux anciens prisonniers témoignent

Le mardi 5 mars à 20h.30

Salle René Dumont - Maison des Associations - Rue des Savoises 15 - Genève

Une délégation du PCHR de Gaza (Palestinian Centre for Human Rights) composée de deux mères de prisonniers palestiniens, deux ex prisonniers et de Jaber Wishat vice-directeur du PCHR-Gaza, présent à Genève pour la session des droits de l'homme de l'ONU, viendront témoigner sur la lutte pour la liberté des prisonniers palestiniens.

Soirée libre - traduction en français assurée
Org. : CUP Genève

Industrie militaire et répression politique le "savoir-faire" d'Israël sur la scène internationale

Table ronde dans le cadre de l'Israël Apartheid Week

Le mercredi 13 mars 2013 dès 20h00

Maison des Associations - Salle Sadou (sous-sol)

Rue des Savoises 15 - Genève

Avec des intervenants de l'International Jewish Anti-Zionist Network (IJAN), le Mouvement Anti-Apartheid Suisse (MASS) et le BDS Suisse qui aborderont les thèmes suivants:

- Le rôle d'Israël dans les stratégies répressives et de contrôle.
- Témoignage sur la collaboration militaire entre Israël et des régimes dictatoriaux (Afrique du Sud et Chili).
- Nouveau partenariat militaire entre la Suisse et Israël : l'achat de drones.

Org. : BDS Genève.

**du 1er au 10 mars 2013 - 11ème édition du
FESTIVAL DU FILM ET FORUM INTERNATIONAL SUR LES
DROITS HUMAINS**

Avec entre autre : UN SUJET, UN FILM, UN DÉBAT
ISRAËL-PALESTINE : POURQUOI DEUX ÉTATS ?
DIMANCHE 3 MARS à 14H30

à l'auditorium ARDITI
Co-présenté par JCall Suisse et le DFAE

Le film : MY NEIGHBOURHOOD de Julia Bacha et Rebekah Wingert-Jabi, USA/ Israël, 2012, 25', vo arabe/hébreu, st ang/fr

Le débat : avec : Leila Shahid, Colonel Shaul Arieli, Jean-Daniel Ruch, David Chemla, Modération : Luis Lema

Et d'autres films sur la Palestine :

The Gatekeepers - France/Israël - 95' - vf - 2 mars à 21h 00 et le 5 mars à 16h.15 - Grütli Langlois

Les combattants de la paix - Israël/France - 2011 - 52' - vf - 3 mars à 17h.15 - Auditorium Arditi

The Attack / L'attentat - Liban/France/Qatar/Belgique - 2012 - 95' - vo arabe/hébreu, st fr/ang - Grütli Simon - 5 mars à 21h 00 en présence du réalisateur et le 9 mars à 20h.45

Sharqiya - Israël/France/Allemagne - 2012 - 82' - vo arabe/hébreu, st fr/ang - 6 mars à 21h. - Grütli Simon et le 9 mars à 10h. - Grütli Langlois

Lausanne

Menace du mur sur le patrimoine palestinien



Groupe Regards Critiques



www.unil.ch/grc

N'hésitez pas à nous contacter et rejoignez-nous !

grc@unil.ch

Dans le cadre de la semaine contre l'apartheid israélien
Jeudi 7 mars à 17h15, Salle 2013, Anthropole, Dorigny

Menace du Mur sur le Patrimoine palestinien

Le village de Battir candidat à l'UNESCO



Conférence de **Gianni Hochkofler**, géographe,
membre du Bureau de la Société de Géographie de Genève,
sur l'invitation de BDS-Vd et du CUP-Vd

vaud@bds-info.ch info@cupvd.ch

Session finale du Tribunal Russell sur la Palestine

La cinquième et dernière session du Tribunal aura lieu les 16 et 17 mars 2013 à Bruxelles.

Le Tribunal Russell sur la Palestine est une initiative citoyenne visant à remettre le droit international au centre du conflit israélo-palestinien. Cette 4e session aura pour thème : « La complicité des Etats-Unis et les manquements des Nations Unies dans la poursuite des violations du droit international commises par Israël envers le peuple palestinien. »

Le jury sera composé de personnalités prestigieuses telles que Stéphane Hessel, Roger Waters, Mairead Maguire, Pierre Galand, Angela Davis, José Antonio Martin Pallin, Michael Mansfield, ...

Des concerts clôtureront l'événement : Miguel Angel Estrella et Mouss & Hakim (Zebda)

Ces dernières années ont vu, notamment, l'échec de la communauté internationale à appliquer l'avis consultatif de 2004 de la Cour internationale de justice (CIJ) sur la construction d'un mur en territoire palestinien occupé ; puis l'absence de mise en œuvre de la résolution ES-10/15 confirmant l'avis de la CIJ, adopté par l'Assemblée générale des Nations unies le 20 juillet 2004 ; et finalement l'offensive israélienne sur Gaza en décembre 2008 – janvier 2009. Des comités se sont alors créés dans des différents pays pour promouvoir une initiative citoyenne de défense des droits des Palestiniens, avec le

droit international public comme cadre de référence.

Le TRP est inspiré du même esprit et obéit aux mêmes règles rigoureuses que ceux hérités du tribunal sur le Vietnam, créé par l'éminent savant et philosophe Bertrand Russell ((1966-1967) et du tribunal Russell II sur l'Amérique latine (1974-1976) organisé par la fondation Lelio Basso pour les droits et la libération des peuples.

Les membres du comité de parrainage international du TRP incluent des lauréats du prix Nobel, un ancien secrétaire général des Nations unies, deux anciens chefs d'État, d'autres personnalités politiques qui occupent des fonctions importantes et de nombreuses personnalités du monde des arts, du spectacle, de la recherche, ainsi que de nombreux avocats et magistrats.

Le TRP se déroule en plusieurs sessions, dont chacune traite un aspect particulier des complicités et omissions dont sont responsables les États, les organisations internationales et les entreprises dans la poursuite de l'occupation des territoires palestiniens et dans la perpétuation des violations du droit international par Israël.

Nous ferons un plus ample développement de cette dernière session dans notre prochain numéro

*Plus d'infos sur
www-russeltribunalonpalestine.com*

CLOSING Session 16 & 17 March 2013

Russell Tribunal on Palestine

Special Evening :

16.03.2013 19:30

Auditorium Passage 44 - Brussels

with

Stéphane Hessel

Roger Waters

Mairead Maguire

Cynthia McKinney

Dennis Banks

Pierre Galand

Angela Davis

John Dugard

Michael Mansfield

Ronnie Kasrils

Anthony Gifford

José Antonio Martin Pallin



And concerts of

Miguel Angel Estrella

and **Mouss & Hakim (Zebda)**



44, Boulevard du Jardin Botanique / Kruidtuinlaan - 1000 Brussels > doors : 18:00

INFO: www.russelltribunalonpalestine.com

www.ticketnet.be • 070 660 601 (0,30 €/min)

<http://be.fnacspectacles.com>

ticketnet



FNAC

CREDITS

Entre les Lignes est une publication du Collectif Urgence Palestine - Vaud. Les membres du comité de rédaction d'*Entre les Lignes* sont des membres du Collectif Urgence Palestine - Vaud. Toutes les personnes créditées ici effectuent leur travail de manière entièrement bénévole. Les articles publiés dans *Entre les Lignes* sont issus du travail de ces personnes, ainsi que de participations occasionnelles d'autres personnes.

Néanmoins, *Entre les Lignes* publie parfois des articles parus dans d'autres journaux ou sur la Toile et mentionne alors ses sources.

Comité de rédaction:

Pierrette Iselin,
Marie-Ange Méhay-Christophel

Rédaction:

Pierrette Iselin,
Marie-Ange Méhay-Christophel

Design:

Dana Issa

Impression:

Atelier Papyrus, Lausanne
www.atelierpapyrus.ch